

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	<i>P 1</i>
<i>Les finances communales</i>	<i>P 2 à 5</i>
<i>L'urbanisme</i>	<i>P 6</i>
<i>La municipalité</i>	<i>P 7 à 9</i>
<i>Que s'est-il passé dans votre commune depuis le 1er juillet 2009 ?</i>	<i>P 11 à 19</i>
<i>Ecole de Mittlach</i>	<i>P 20 à 25</i>
<i>Les maternelles à Metzeral</i>	<i>P 26 à 29</i>
<i>Association « Le Carrosse d'Or »</i>	<i>P 30 et 31</i>
<i>Association « Les Jonquilles »</i>	<i>P 32 et 33</i>
<i>L'âge tendre</i>	<i>P 34 à 36</i>
<i>Association « Appel »</i>	<i>P 37</i>
<i>Association de Gestion de l'Enfance et de la Jeunesse « Les Trolles »</i>	<i>P 38</i>
<i>La page des jeunes</i>	<i>P 39 à 41</i>
<i>La 10^{ème} légende du Saurunz</i>	<i>P 42 et 43</i>
<i>Un peu d'histoire</i>	<i>P 44 et 45</i>
<i>Informations diverses</i>	<i>P 46²</i>
<i>Mise en place du passeport biométrique</i>	<i>P 47</i>
<i>Les nouveaux arrivants</i>	<i>P 47</i>
<i>Etat-Civil</i>	<i>P 48</i>
<i>Les grands anniversaires 2010</i>	<i>P 49</i>

Le mot du Maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

En cette fin d'année 2009, je vous adresse ces quelques mots à l'occasion de la parution du bulletin municipal du deuxième semestre 2009.

Je tiens à remercier à nouveau toutes les personnes qui s'investissent tout au long de l'année dans la vie de notre commune, que ce soit dans le cadre des associations ou à titre individuel.

Mittlach est une commune dynamique, la preuve en est les nombreuses manifestations qui s'y déroulent. De plus deux nouvelles associations ont été créées cette année.

Merci à Jean-Marie ARNOLD pour le texte concernant le premier habitant né à Mittlach après la création de notre Commune.

La 2^{ème} tranche des travaux d'assainissement dans le secteur du Haut-Mittlach est à présent terminée. Merci aux riverains pour leur patience durant les longs mois de travaux (et de poussière). En matière d'assainissement, et compte tenu des travaux annexes, il s'est agit de la plus importante tranche réalisée dans notre commune.

Je tiens également à remercier le personnel communal pour le travail efficace effectué tout au long de cette année.

Malgré la période de crise grave que nous traversons, qui affecte tellement d'habitants de notre vallée, nous gardons espoir et voulons croire en des temps meilleurs.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et une excellente année 2010.

Cordialement,

Bernard ZINGLÉ

Les Finances Communales

Travaux d'investissement et acquisitions diverses réalisés en 2009

Travaux d'assainissement

Deuxième tranche du secteur du Haut-Mittlach = **407 999,92 €**

Travaux de voirie communale

Travaux d'évacuation des eaux pluviales chemin du Langenwasen = **3 020,68 €**

Réseaux d'électrification

Remplacement coffret électrique rue Erbersch = **4 762,01 €**

Remplacement coffret électrique rue des Jonquilles = **4 556,95 €**

Cour de l'école

Acquisition et pose d'un portail coulissant = **3 170,24 €**

Bâtiment Mairie-Ecole

Pose d'un tubage cheminée = **3 861,68 €**

Salle des Fêtes

Travaux de mise en conformité électrique avec mise en place d'une centrale de détection incendie = **1 596,29 €**

Atelier municipal

Acquisition citerne fioul = **3 046,21 €**

Acquisitions de matériel et outillage de voirie

Chariot élévateur = **8 551,40 €**

Pare-chocs et gyrophare pour chariot élévateur = **989,09 €**

Tracteur d'occasion = **16 856,00 €**

Paire de chaînes pour l'Unimog communal = **1 497,27 €**

Outillage (scie sabre, scie à onglet, touret à meuler, perceuse visseuse, jeu de clés) = **2 075,93 €**

Panneaux de signalisation = **562,10 €**

Acquisitions de mobilier et de matériels divers

Chaises pour l'école = **986,70 €**

Téléviseur et lecteur DVD pour l'école = **593,00 €**

Cendrier mural pour la salle des fêtes = **239,20 €**

Défibrillateur automatisé externe + Armoire = **2 556,46 €**

Imprimante laser pour le camping municipal = **306,15 €**

Les Finances Communales

Tarifs de location du Centre Culturel

Dans sa séance du 24 novembre 2009, le Conseil Municipal a fixé les prix de location du Centre Culturel, à compter du 1^{er} janvier 2010, comme suit (tarifs identiques à ceux de l'année 2009) :

Société locale

Forfait 2 jours	180,00 €
▪ location de la salle (hors chauffage)	140,00 €
▪ utilisation équipements cuisine	40,00 €
Journée supplémentaire	40,00 €

Société extérieure

Forfait 2 jours	280,00 €
▪ location de la salle (hors chauffage)	240,00 €
▪ utilisation équipements cuisine	40,00 €
Journée supplémentaire	40,00 €

Fête de famille ou banquet local

Forfait 2 jours	135,00 €
▪ location de la salle (hors chauffage)	95,00 €
▪ utilisation équipements cuisine	40,00 €
Journée supplémentaire	40,00 €

Fête de famille ou banquet extérieur

Forfait 2 jours	270,00 €
▪ location de la salle (hors chauffage)	230,00 €
▪ utilisation équipements cuisine	40,00 €
Journée supplémentaire	40,00 €

Assemblée, réunion..... **40,00 €**

Apéritif personnes résidant dans la commune (hors chauffage) **50,00 €**

Apéritif personnes extérieures de la commune (hors chauffage) **70,00 €**

Forfait chauffage (par manifestation)..... **60,00 €**

Les Finances Communales

Tarifs des redevances du camping municipal

Dans sa séance du 2 octobre 2009, le Conseil Municipal a fixé les tarifs des redevances du camping municipal, à compter du 1^{er} janvier 2010 comme suit :

PRESTATIONS	2010 Euro HT	2010 Euro TTC
Redevance de séjour :		
- Adulte par nuitée	3,13	3,30
- Enfant de moins de treize ans par nuitée	1,52	1,60
- Enfant de moins de 1 an, pas de redevance		
Taxe de séjour :		
- Adulte par nuitée	0,20	
Exonération totale pour les enfants de moins de treize ans		
Redevance pour véhicule par jour	1,09	1,15
Redevance pour emplacement caravane et grande tente par jour	2,37	2,50
Redevance pour emplacement tente par jour	1,43	1,50
Redevance pour emplacement camping-car par jour	3,46	3,65
Taxe pour chien par jour	0,76	0,80
Electricité :		
- 6 ampères par jour	2,32	2,45
- 8 ampères par jour	3,46	3,65
- 10 ampères par jour	5,69	6,00
Vidange camping-car par vidange	3,46	3,65
Douche visiteur par douche	1,85	1,95

PRESTATIONS	2010 Euro HT	2010 Euro TTC
Garage mort saison :		
- Du 1.06 au 30.09 par mois	66,17	69,80
- Forfait électricité par mois pour 6 ampères	22,75	24,00
- Forfait chien par mois	7,58	8,00
Garage mort hors saison :		
- Du 01.01 au 31.05 et du 01.10 au 31.12 par mois	20,86	22,00
- Forfait électricité par mois pour 6 ampères	11,47	12,10
<i>Du 01.11 au 31.03, forfait électricité par mois pour 10 ampères, uniquement pour les caravanes munies d'un compteur mis en place par la commune (+ la consommation électricité enregistrée sur les compteurs et payée au prix coûtant du Kw/h)</i>	5,02	5,30
Location du studio		
- La semaine	208,54	220,00
- Le week-end (2 jours)	77,73	82,00
- La journée supplémentaire	29,39	31,00
- Taxe de séjour adulte	0,40	
Exonération totale pour les enfants de moins de treize ans		
Machine à laver le jeton	3,46	3,65
Sèche-linge le jeton	2,42	2,55
Carte postale Camping l'unité	0,47	0,50

Garage mort saison :

Le tarif garage mort pour la période du 01.06 au 30.09 comprend le stationnement de la caravane, le stationnement de la voiture, **mais ne comprend aucune redevance de séjour.**

Toutes les personnes présentes durant cette période seront redevables de la redevance de séjour et de la taxe de séjour, les week-ends compris.

Garage mort hors saison :

Le tarif garage mort pour la période du 01.01 au 31.05 et du 01.10 au 31.12 comprend le stationnement de la caravane, le stationnement de la voiture **et les redevances de séjour des personnes présentes.**

L'urbanisme

Permis de construire 2009

Avis favorable pour les demandes suivantes :

- **ARNOLD Guillaume**
Construction d'un abri à bois et à foin au 4, rue du Haut-Mittlach
- **WNUCK Udo**
Rénovation de la maison d'habitation et des dépendances au 40, rue Erbersch
- **JEANMAIRE Daniel**
Construction d'une maison d'habitation au 12, rue du Haut-Mittlach
- **QUENTIN Olivier et DICK Christelle**
Construction d'une maison d'habitation au 58, rue du Haut-Mittlach

Déclarations préalables 2009

Avis favorable pour les demandes suivantes :

- **SCHARFF Nicolas**
Agrandissement de la maison d'habitation au 5, chemin du Langenwasen
- **WEREY Benoît**
Extension de la maison d'habitation au 4, chemin de la Hundsmis
- **MEYER-WACKENTHALER Franck**
Installation de panneaux solaires au 1, rue Raymond Poincaré

La municipalité

Election d'un nouvel adjoint

L'arrêté municipal pris le 1^{er} septembre 2009, a rapporté les délégations de fonctions attribuées le 10 avril 2008 à Monsieur WEREY Thierry.

Conformément à l'article L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'il y a retrait des délégations de fonctions d'un adjoint, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien de cet adjoint dans ses fonctions.

Dans sa séance du 2 octobre 2009, le conseil municipal a voté à l'unanimité le retrait des fonctions d'adjoint au maire attribuées à M. WEREY Thierry et ce dernier a rejoint le rang de conseiller municipal.

Le conseil municipal a également voté le maintien du 3^{ème} poste d'adjoint au maire et a immédiatement procédé à l'élection du 3^{ème} adjoint.

M. NEFF Dominique ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

M. NEFF Dominique, adjoint nouvellement élu, a pris le rang de 3^{ème} adjoint.

Madame BAUMGART Séverine, ancien 2^{ème} adjoint, a pris le rang de 1^{er} adjoint, et M. JAEGLE François, ancien 3^{ème} adjoint, a pris le rang de 2^{ème} adjoint.

Suite à cette élection, la composition de certaines commissions communales, ainsi que la désignation des délégués aux différentes instances a été modifiée.

Ont ainsi été désignés après élection à bulletins secrets et à la majorité absolue :

Commission « Finances – Domaine – Impôts – Budgets »

Président : M. ZINGLÉ Bernard, Maire

Rapporteur : M. DURR Marc, Conseiller Municipal

Assesseurs : Mme BAUMGART Séverine, M. JAEGLE François, M. NEFF Dominique, Adjoints, M. JAEGLE Philippe, Mme BRUNN Michelle, Mme JAEGLE Yvette, Conseillers Municipaux

**Commission « Sociale et Culturelle »
(Affaires sociales, culturelles et scolaires)**

Présidente : Mme BAUMGART Séverine, Adjointe

Rapporteur : Mme BRUNN Michelle, Conseillère Municipale

Assesseurs : M. ZINGLÉ Bernard, Maire, Mme JAEGLE Yvette, Conseillère Municipale

**Commission « Forêt – Agriculture – Environnement »
(Affaires forestières et foncières, voirie forestière)**

Président : M. NEFF Dominique, Adjoint

Rapporteur : M. JAEGLE François, Adjoint

Assesseurs : M. ZINGLÉ Bernard, Maire, M. JAEGLE Philippe, M. DURR Marc, Conseillers Municipaux

Commission « Travaux »

(Voirie communale et rurale, camping municipal, bâtiments communaux, réseau d'eau, tourisme)

Président : M. JAEGLE François, Adjoint

Rapporteur : M. DURR Marc, Conseiller Municipal

Assesseurs : M. ZINGLÉ Bernard, Maire, Mme BAUMGART Séverine, M. NEFF Dominique, Adjoints, M. JAEGLE Philippe, Mme BRUNN Michelle, Mme JAEGLE Yvette, Conseillers Municipaux

Commission « Communication »

Président : M. ZINGLÉ Bernard, Maire

Rapporteur : Mme BAUMGART Séverine, Adjointe

Assesseurs : M. NEFF Dominique, Adjoint, Mme BRUNN Michelle, Conseillère Municipale

Election des délégués de la Commune au sein de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster.

Ont été élus délégués du Conseil Municipal en tant que représentants de la Commune au Conseil Communautaire :

- M. ZINGLÉ Bernard, Maire
- M. NEFF Dominique, Adjoint

Election des délégués au Syndicat Intercommunal de l’A.E.P. – Haute Vallée de la Fecht.

Ont été élus délégués du Conseil Municipal en tant que représentants de la Commune au Syndicat Intercommunal de l’A.E.P. – Haute Vallée de la Fecht :

- M. ZINGLÉ Bernard, Maire
- Mme BRUNN Michelle, Conseillère Municipale

Ont été élus suppléants :

- M. JA EGLÉ François, Adjoint
- M. DURR Marc, Conseiller Municipal

Election d’un délégué au Syndicat Départemental d’Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.

Conformément à l’article 6 des statuts du Syndicat Départemental d’Electricité et de Gaz du Haut-Rhin, a été élu délégué du Conseil Municipal en tant que représentant de la Commune au Syndicat :

- M. ZINGLÉ Bernard, Maire

Election des délégués et des suppléants au Syndicat Mixte pour le ScoT Colmar-Rhin-Vosges.

Conformément à l’article 6 des statuts du Syndicat Mixte pour le ScoT Colmar-Rhin-Vosges, ont été élus délégués du Conseil Municipal en tant que représentants de la Commune au Syndicat Mixte :

- M. ZINGLÉ Bernard, Maire
- M. NEFF Dominique, Adjoint

Ont été élus suppléants :

- Mme BAUMGART Séverine, Adjointe
- Mme BRUNN Michelle, Conseillère Municipale

Election des délégués au Syndicat des Communes Forestières de la Vallée de Munster – Haut-Rhin.

Ont été élus délégués du Conseil Municipal en tant que représentants de la commune au Syndicat des Communes Forestières de la Vallée de Munster- Haut-Rhin :

- M. ZINGLE Bernard, Maire
- M. NEFF Dominique, Adjoint

La saison 2009 au camping municipal

Après deux saisons mitigées en raison de mauvaises conditions météorologiques, le camping municipal de Mittlach a connu une bonne affluence cette année.

Dès son ouverture, début avril, les premiers campeurs sont arrivés, profitant du printemps exceptionnellement doux pour se ressourcer dans un cadre idyllique, après un hiver long et rigoureux.

Les mois de mai et juin étant eux aussi doux et ensoleillés, bien des campeurs ont fait halte dans nos hauteurs pour installer leur matériel, et parcourir les sentiers de randonnée. Fin juin est souvent l'occasion, pour certains groupes scolaires ou éducatifs, de venir découvrir le camping et son environnement. Cette année, se sont des scolaires bas-rhinois et des scouts colmariens qui sont venus y établir leur camp de base pour quelques jours.

Les estivants, essentiellement belges, hollandais ou allemands ont à leur tour investi les lieux pour profiter du calme et de la sérénité de l'endroit ; et en septembre c'est une population plus âgée qui a profité du cadre verdoyant.

Pendant toute la saison Sophie a géré son petit monde, aidée en juillet et août par Jérôme ; tandis que le nettoyage et l'entretien des sanitaires étaient assurés par Ophélie, Alexandre, Maxime et Colin, jeunes recrues du village. Yvonne a, comme d'habitude, assuré l'approvisionnement de sa petite échoppe.

Nous les remercions, ainsi que toutes les personnes qui se sont investies pour la bonne marche du camping et sa beauté, puisque - une fois de plus - le camping a été récompensé par le **Prix d'excellence** dans le cadre du concours « Accueillir et Fleurir ».



Le chalet d'accueil



Le bloc sanitaire

Que s'est-il passé dans votre commune depuis le 1er juillet 2009 ?

Vendredi 17 juillet

Le Tour de France au Platzerwassel

Alors que la veille il avait fait beau, voire chaud, le temps n'avait jamais été aussi exécrable que ce jour -là. De mémoire de cycliste ou de spectateur, il n'avait fait aussi froid un jour de passage du tour dans les Vosges.

Les spectateurs massés le long de la route qui mène au Platzerwassel ont attendu - transis de froid et par une petite température de 8 degrés - le passage des valeureux sportifs partis de Vittel pour rallier Colmar. Rappelons que l'étape de 200 kilomètres a été gagnée par l'allemand HAUSSLER Heinrich, alors que Thomas VOECKLER, l'alsacien de l'étape n'est arrivé que 103^{ème} avec 20mn 21centièmes de retard sur ce dernier.



Ciel gris, nuages bas et pluie battante au col du Platzerwassel !

**Ci-contre, l'alsacien
Thomas VOECKLER**



Vendredi 24 juillet

Les marcaires au camping

Même si la météo n'était pas de la partie, les campeurs présents ont été attentifs et conquis par le spectacle présenté par le groupe des marcaires. Danses et chants typiques de la vallée ont été interprétés comme à l'accoutumée, avec brio.



Photo d'archive

Vendredi 7 août

Soirée de chants régionaux pour les campeurs

C'est par une belle soirée estivale que les choristes de l'ensemble « La Vogesia » ont régalé de leurs talents les touristes et habitués présents au camping.

Ce moment a également été l'occasion pour M. le Maire de la commune de prononcer un discours avant de remettre des distinctions et petits présents à Mr et Mme STEINBRÜCKER Raymond et Mr et Mme MOCHEL Jean-Pierre pour 25 ans de présence, ainsi qu'à Mr et Mme SCHNEIDER Klaus pour 15 ans de présence, les remerciant ainsi de leur attachement à Mittlach et de leur fréquentation régulière des lieux.

La soirée s'est achevée dans une excellente ambiance, avec une très bonne participation de la part des personnes présentes.



Très belle prestation de la chorale Vogesia

Jeudi 13 août

Passage des membres du jury de la commission « Maisons fleuries »

Cette année MM. STAPFER Roger, KNUCHEL André et Mme BATO Antoinette, Président et membres du jury de la commission, ainsi que M. François JAÉGLÉ, Adjoint au maire, se sont attelés à la difficile tâche de départager le fleurissement effectué par les particuliers et les restaurateurs.

Après avoir parcouru les rues du village et le Schnepfenried pour y noter l'embellissement des demeures et fermes-auberges, ils ont profité du beau temps pour déjeuner à la ferme-auberge DEYBACH avant de redescendre au village, leur travail accompli.



Les membres du jury 2009



Un aperçu du fleurissement 2009 de la commune

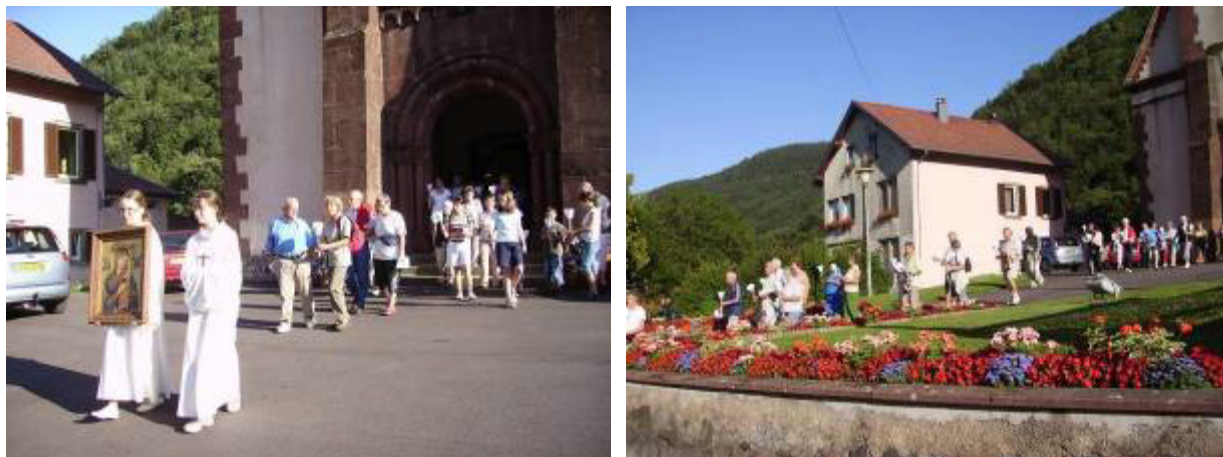
Samedi 15 août

La procession du 15 août

Renouant avec une ancienne tradition, les fidèles de Mittlach se sont rassemblés à l'église en présence du curé Jean-Louis HUG, qui leur a fait part du déroulement de la procession. Après avoir entonné un chant à l'église, ils ont entamé la procession avec un premier arrêt à la Grotte de Lourdes, puis une halte à la maison du Kolben, un autre arrêt au lieu-dit Mittelwaeslé, avant de se rendre à la chapelle du Kolben.

Avant de rejoindre leurs foyers, ils ont ensuite pris le temps de converser amicalement autour d'un vin d'honneur qui leur a été proposé par le Conseil de Fabrique de Mittlach.

Ci-après, la procession en images :



A la sortie de l'Eglise



Devant la chapelle du Kolben

Samedi 5 septembre

La 10^{ème} fête du Saurunz

Cette année encore, les habitants du quartier du Saurunz se sont retrouvés au Querplatz, et c'est avec grand plaisir qu'ils ont fêté les 10 ans de ces retrouvailles.

Après avoir pris l'apéritif, puis dégusté des tartes flambées à volonté, savouré dessert et café, un verre de crémant a été offert à tous les participants pour marquer le coup de ce 10^{ème} anniversaire.

Au grand plaisir des convives, Rémy JAEGLE a narré un nouvel épisode de la légende du Saurunz, intitulé « Roméo et Juliette au Saurunz », légende que vous trouverez pages 42 et 43 du présent bulletin.

Musicien fidèle, Rémy HEIMBURGER a répondu présent à l'appel et a fait chanter et danser les personnes présentes jusque tard dans la soirée, mais pour les plus jeunes il n'était pas question de se séparer, Jean-Marie BAUMGART a sorti ses 33 tours, et c'est sur les airs des tubes des années 80 qu'ils continuèrent à s'amuser jusqu'à l'aube.

La fête du Saurunz attire chaque année une soixantaine de personnes, et pour les dix ans de la fête, les anciens habitants du quartier établis ailleurs avaient également été invités.

Merci à tous les organisateurs de cette fête, qui réalisent un travail remarquable.



Notre musicien Rémy HEIMBURGER



Bon appétit !



Tartes flambées à volonté



Au premier plan, à droite, la doyenne de la fête, Hélène GORGUET

Mardi 6 octobre

Transhumance

Après un été ensoleillé, les belles vosgiennes ont retrouvé leurs quartiers d'hiver. Les amateurs de transhumance ont pu suivre NEFF Martin, fermier, et vivre avec lui cette aventure passionnante. Le départ avait été donné à 13 heures à la ferme-auberge du Schmargult, sur la Route des Crêtes. Les vaches sont passées par la ferme-auberge Breitzhouse, puis par le Kastelberg avant de se diriger vers le lac du Fischboedlé, pour finalement arriver, dans l'après-midi, à Mittlach où elles ont été parquées dans les prés à l'entrée du village, avant de regagner leur étable pour la période des grands froids.

Mercredi 11 novembre

Cérémonie du 11 novembre

Comme il est de coutume, la commémoration de l'armistice a rassemblé les anciens combattants de Mittlach, les élus de Mittlach et Metzeral, la clique de la Grande Vallée, ainsi que le directeur de la classe unique et ses élèves au cimetière militaire du Chêne Millet, pour un dépôt de gerbe.

Les officiels de Mittlach se sont ensuite rendus à la Grotte de Lourdes pour se recueillir devant la stèle érigée en l'honneur de tous les enfants de Mittlach morts au combat. Pour rehausser la cérémonie, les enfants de l'école, après la lecture du message officiel par le maire de la commune et la prestation d'une partie des musiciens de la clique précitée, ont entonné la Marseillaise.

Le vin d'honneur servi ensuite à la salle des fêtes a été l'occasion pour Bernard ZINGLÉ, maire de Mittlach, de remercier les personnes présentes lors de cette fête du souvenir, et tout particulièrement les enfants et leur enseignant pour leur interprétation de l'hymne national aux différents lieux du souvenir.

Les membres de la section locale de l'UNC ont ensuite partagé le déjeuner avec le maire de la commune et une partie des membres de la section UNC de Munster, à l'hôtel-restaurant Valneige.



Au cimetière militaire du Chêne Millet



Le dépôt de gerbe à la Grotte de Lourdes

Les enfants de l'école interprètent la Marseillaise



La stèle érigée en l'honneur des enfants de Mittlach morts au combat

Voici le texte du message officiel, lu par M. Bernard ZINGLÉ, maire de la commune :

**Quatre-vingt-onzième anniversaire de l'armistice de 1918
11 novembre 2009**

**Message de M. Hubert Falco
Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants**

Le 11 novembre 1918, à 5 h 15, les généraux allemands et alliés signaient l'armistice dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. A 11 heures, le cessez-le-feu était effectif et la France pouvait célébrer la victoire. Partout, les clairons retentirent et les cloches des églises se mirent à sonner. Cinq années de guerre totale prenaient fin. Jamais on ne vit une nation communier tout entière dans une aussi grande ferveur.

Mais cette immense joie était mêlée d'un profond sentiment de deuil et de tristesse. La France pleurait ses morts et accueillait 4 millions de blessés et d'invalides. 1 400 000 soldats étaient tombés au front. 300 000 civils avaient succombé. Nul ne fut épargné : aucune famille, aucun village, aucune ville.

Jamais le monde n'avait connu de guerre plus meurtrière. Et les vétérans de la Grande Guerre, ceux qui étaient montés en premières lignes à Douaumont et à Verdun, n'eurent plus qu'un seul mot d'ordre : « *Plus jamais ça !* ».

Mais la paix, qui semblait acquise au lendemain du 11 novembre 1918, ne dura pas. Vingt ans après, la Seconde Guerre mondiale éclatait. Les générations que la Grande Guerre avait cruellement éprouvées durent encore affronter des années terribles.

Tout au long du XXème siècle, il n'y a pas eu de nations dans le monde qui se soient autant affrontées que la France et l'Allemagne. Mesurons ensemble le chemin parcouru après la Seconde Guerre mondiale, grâce à l'œuvre des pères de la réconciliation franco-allemande : Robert Schumann, le chancelier Adenauer et le Général de Gaulle. Il n'y a pas aujourd'hui dans le monde d'autres nations que la France et l'Allemagne qui soient animées par un désir aussi intense de poursuivre la construction d'un avenir commun.

La réconciliation franco-allemande, la volonté commune de bâtir l'Europe unie, tout cela ne s'est pas construit sur l'oubli ni le déni du passé. Mais grâce à lui.

Aujourd'hui le Président de la République et la Chancelière allemande sont réunis à Paris. Ensemble, ils rendent hommage aux morts et aux combattants de la Grande Guerre. Ils célèbrent également les liens durables que la France et l'Allemagne ont scellés. Car le plus bel hommage que nous puissions rendre aujourd'hui aux morts de la Première Guerre mondiale, c'est de construire ce qu'ils espéraient mais qu'ils n'ont pas connu : l'Europe de la réconciliation. L'Europe de la paix.

Hubert Falco

Dimanche 22 novembre

Marché de l'Avent

Il a suffi de franchir la porte de la salle des fêtes de Mittlach pour avoir un avant-goût de Noël et de toute la féerie qui s'y rattache ; couronnes de Noël, décors de tables et de fenêtres et bien d'autres objets encore rivalisaient de beauté.

Tous avaient été élaborés avec passion par les parents d'élèves de la classe unique et ont fait le bonheur des acheteurs venus chercher l'objet rare et unique.



A l'ouverture du marché, les couronnes trônent majestueusement sur les tables

Lundi 7 décembre

Passage du Saint-Nicolas

Comme il est de coutume, le Saint-Nicolas a rendu visite aux élèves de la classe unique de Mittlach, pour féliciter les méritants, prodiguer de bons conseils à d'autres, sans oublier d'en réprimander certains. Les enfants lui ont interprété « Saint Nicolas mon bon patron » et c'est par un bon chocolat chaud accompagné d'un manala que la visite s'est achevée.

Dimanche 20 décembre

Fête de Noël à Mittlach

Comme ces dernières années, les anciens de la commune et les membres du conseil municipal se retrouveront pour partager un délicieux repas servi par le restaurant Valneige.

L'après-midi, ils seront rejoints par le personnel communal et les enfants des écoles ainsi que leurs parents. Les élèves de la classe unique présenteront une pièce de théâtre intitulée « les jouets du grenier » et interpréteront des airs de Noël, dont « Vive le vent » et « Leise rieselt der Schnee ».

Les photographies de cette journée paraîtront dans le prochain bulletin municipal.

Ecole de Mittlach

La rentrée scolaire 2009-2010

Le 03 septembre dernier Gérard SCHICKEL - directeur de la classe unique de Mittlach - et ses élèves ont repris le chemin de l'école.

Si les anciens élèves étaient rodés par la pratique des lieux, les nouveaux ont à leur tour découvert le décor qui allait être le leur pour quelques années ; et c'est dans une ambiance sympathique et attentive que s'est déroulée cette rentrée scolaire.

Sur l'effectif de 18 élèves fréquentant la classe unique, 4 sont des nouveaux venus : Alizée GUYOT, Léo HUBER et Dylan LUDWIG ont rejoint les rangs du CP et Chloé JAEGLE celui du CM1.

Les projets d'activités établis par le directeur de la classe unique portent sur différents points :

- les activités pédagogiques : poursuivre le déficit lecture « Val qui lit » avec les communes voisines,
- le sport sera à l'honneur avec des séances de natation, d'endurance et de ski, et en projet la découverte de la salle des sports de Muhlbach sur Munster et éventuellement, de l'escalade,
- pour ce qui est des actions culturelles, un séjour en classe de découverte est prévu à Saint Front en Haute Loire ; les élèves pourront découvrir les volcans d'Auvergne ainsi que les sources de la Loire. Ils débiteront une correspondance avec les élèves irlandais de l'école française de Dublin.

De l'avis du directeur de la classe unique, les élèves sont sympathiques, volontaires et studieux.

Lui qui se plaît toujours à Mittlach note encore des points forts extérieurs à l'école : le soutien systématique de la municipalité et celui, inconditionnel des parents, dans leur implication lors des séances sportives, l'accompagnement des sorties culturelles ou encore leur investissement dans différentes opérations qui permettent d'alléger la note financière des familles lors de voyages ou autres visites.



Les 18 élèves de la classe unique

Au fond, de gauche à droite : Elise BAUMGART, Margaux BAUMGART, Chloé JAEGLÉ, Loïc JAEGLÉ, Tanguy GUYOT, Jordan LAMBERGER, Nicolas BATO

Debout, à gauche : Hugo OBERLIN

Assis, de gauche à droite : Arthur JAEGLÉ, Luck OBERLIN, Bastien LANG, Antoine ZOLLER, Hicham BELQAID, Solène WEREY, Clara JAEGLÉ

Devant, de gauche à droite : Dylan LUDWIG, Alizée GUYOT, Léo HUBER



L'instituteur en présence des quatre nouveaux venus :

Devant, de gauche à droite :

Léo HUBER, Alizée GUYOT et Dylan LUDWIG
(les trois CP)

A côté de l'instituteur :

Chloé JAEGLÉ (en CM1)

Les élèves de la classe unique pêchent à l'ancienne

C'est dans le cadre du projet de classe « Découverte de la nature » que les 18 élèves de la classe unique de Mittlach ont fait leur première sortie en se rendant, vendredi le 11 septembre, à l'étang de pêche Mathias Zinglé pour y découvrir l'art de la pêche à l'ancienne.

Pour ce faire, ils étaient encadrés par Gérard Schickel, directeur de la classe unique, René Schönhammer, Secrétaire de l'association de pêche de Mittlach, Roger Altoé, Président de l'A.P.P de la Basse Vallée, et quelques membres de son association, ainsi que de certains parents qui leur ont prêté main forte dans leur apprentissage.

Il est vrai qu'avant de s'adonner aux joies de la pêche les élèves avaient bien travaillé, puisque auparavant ils avaient fabriqué leurs cannes à pêche, fendu un bouchon de liège pour y faire coulisser le fil et le maintenir avec un cure-dent, avant de fixer hameçon et plombs.

Pour l'occasion, la Commune avait fait procéder à l'alevinage de l'étang. Et même si des vers à farine et des teignes leur avait été offerts, il fallait encore trouver des vers de terre ; c'était leur travail du mercredi.

C'est donc plein d'entrain et sous un beau soleil qu'ils se sont rendus à l'étang de pêche, ont entendu les explications quant à l'alimentation en eau de l'étang, puis écouté les conseils des « pro », avant de se lancer ; attendant avec patience que le bouchon bouge, pour ferrer et sortir, ultime récompense, un beau poisson !

Et dame nature a bien fait les choses ce jour-là puisque, malgré beaucoup de craintes, tous les élèves ont réussi à pêcher au moins une truite. La dernière à rester bredouille a sorti une belle truite (375 g) à 5 minutes du terme. Jordan a été le gagnant de la plus grosse truite (380 g) et Bastien a eu le trophée de la plus légère (235 g).



Les élèves attentifs aux bons conseils des anciens

La semaine du goût, du 12 au 16 octobre

La semaine du goût a été pour Gérard SCHICKEL, Directeur de la classe unique de Mittlach, l'occasion d'organiser avec ses élèves une journée d'animation autour du thème « Produits du terroir aux 4 saveurs ». Durant toute la semaine, les élèves avaient été initiés au classement des aliments dans leurs diverses catégories, au calcul des calories et au respect de l'équilibre alimentaire lors de la préparation d'un repas.

Pour mettre tous ces acquis en pratique, ils se sont rendus vendredi matin à la salle des fêtes, où le boulanger LANG Gaby avait fabriqué à leur intention différents pains qu'ils ont eu le plaisir de goûter. Puis Florent, de la Ferme NEFF, leur a expliqué l'origine du lait, les différentes étapes de sa transformation, avant de leur en faire découvrir les différents saveurs, et pour finir, les initier à la fabrication d'une motte de beurre.

Chaque petit groupe a ensuite participé aux divers ateliers mis en place et chapeautés par l'enseignant et les parents : l'hygiène et la propreté des mains avant le contact avec les aliments, le dressage d'une belle table, la décoration sur assiette, où la créativité de chacun a été mise en exergue. Ils se sont également rendus en cuisine où ce fut l'occasion pour chacun de réaliser les amuse-bouche accompagnant l'apéritif ; car il n'est de semaine du goût qui ne se termine sans dégustation.

En effet, en cuisine, René SCHÖNHAMMER et ses aides attendaient les petits marmitons pour leur faire découvrir les saveurs sucrées, salées, acides ou amères des ingrédients qui entraient dans la préparation du repas qui allait leur être servi, ainsi qu'aux parents participants et aux invités, dont le maire de la commune M. Bernard ZINGLÉ.

Et c'est autour d'une table bien garnie qu'ils ont savouré des feuilletés océane, les brochettes de fruits qu'ils avaient à tour de rôle fabriquées en cuisine, accompagnés des sirops bio ; puis ont découvert la tarte à l'oignon et son mesclun de salade au balsamique, ils ont encore goûté un émincé de dinde à l'exotique accompagné de riz sauvage cuit au lait de coco et un rôti de porc braisé aux quetsches caramélisées et son accompagnement de spaetzlé, et fini leurs agapes par un fromage frais sucré.

A l'issue de ce festin les élèves sont retournés en classe, afin de faire la synthèse des informations de la journée, riches de leurs découvertes olfactives et gustatives.



**René Schönhammer
prodigue ses bons
conseils avant la
préparation des repas**

La semaine du goût (suite)



On s'active en cuisine



La décoration sur assiette – Bravo aux jeunes créateurs



La semaine du goût (suite)



Des garçons pleins d'imagination



Les produits de la ferme NEFF et le pain fabriqué par le boulanger LANG Gaby



La photo de groupe

Les maternelles à Metzeral

Ce jeudi 03 septembre 2009 c'est aussi la rentrée des classes pour les enfants de Mittlach qui fréquentent l'école maternelle de Metzeral.

Cette année ils sont au nombre de 11 à prendre le bus afin de rejoindre la nouvelle école qui, rappelons-le, a ouvert ses portes pour la première fois à la rentrée scolaire 2008-2009.

Sur ces 11 élèves, 4 ont fait leur première rentrée. Il s'agit de Quentin BRAESCH, Jules JAEGLE, Léa REBAIOLI et François ZOLLER.

6 sont en moyenne section, il s'agit de Marie BATO, Mylène BAUMGART, Leyla BELQAID, Stanislas GUYOT, Kyllian LANG et Lorraine SCHARFF.

1 élève est en grande section, il s'agit de Mattéo NEFF.

Les 4 nouveaux qui sont en petite section :



Quentin BRAESCH



Jules JAEGLE



Léa REBAIOLI



François ZOLLER

Voici les enfants de moyenne section avec KARL, le blaireau. Ils apprennent l'allemand avec lui, l'après-midi.

Les enfants de Mittlach sur la photo : il y a en-haut (à partir de la deuxième à gauche) Marie BATO, Mylène BAUMGART, Leyla BELQAID, Kyllian LANG et Stanislas GUYOT Assise, à droite : Lorraine SCHARFF



En grande section, un seul enfant de Mittlach, Mattéo NEFF



Les activités à l'école maternelle

Le spectacle « PAS à PAS », le 2 octobre

Vendredi le 2 octobre, nous sommes allés voir le spectacle « PAS à PAS », à la salle Saint-Grégoire. La comédienne, Pascale JAEGGY, était venue dans nos classes nous présenter le spectacle, la semaine précédente. Elle jouait dans le spectacle avec Timour, la marionnette. On s'est bien amusé !



La comédienne Pascale JAEGGY, d'abord à l'école, puis au spectacle avec Timour



Devant la salle Saint-Grégoire, les 2 classes de maternelle

La semaine du goût, du 12 au 16 octobre



Mardi la classe des moyens-grands a préparé des « souris » pour les deux classes ; on a goûté tous ensemble.



Jeudi on a coupé des pommes pour préparer une compote pour le goûter de vendredi.



On a goûté des produits laitiers (yaourt, flan, beurre, fromage) offerts par Madame Braesch et Madame Spnlé.

Vendredi on a mangé notre compote avec de la cannelle. On s'est régalé !

Association « Le Carrosse d'Or »

Participation aux fêtes de village de Griesbach-au-Val et Sondernach

La participation aux fêtes des villages voisins est une tradition perpétuée par les membres de l'association du Carrosse d'Or.

Le thème retenu pour les fêtes était « les métiers d'antan ». Un char a été élaboré, il représentait des scieurs, et plus particulièrement « les scieurs de long » dont la tâche était de débiter les grumes.

Et c'est dans une ambiance détendue et agréable qu'en juillet les membres de l'association ont participé à la fête du village à Griesbach-au-Val et en août à celle de Sondernach.



Communiqué de l'association « Le Carrosse d'Or »

En 2010, l'association souhaite fêter les 25 ans d'amitié avec la ville de Gedinne en Belgique. Les festivités sont prévues à Gedinne, autour de la Toussaint, les samedi 30 et dimanche 31 octobre, et le lundi 1^{er} novembre 2010. Le voyage s'effectuera en bus à partir de Mittlach.

Toute personne intéressée par cette sortie peut d'ores et déjà prendre contact avec le Président de l'association, Alfred BRAESCH, au 03 89 77 62 11.



Une vue de l'Eglise de Gedinne

Association « Le Carrosse d'Or »

Troisième marché aux puces

C'est le dimanche 20 septembre 2009, par une journée agréable et sous un soleil automnal, que s'est déroulé le troisième marché aux puces de Mittlach, organisé par l'association du Carrosse d'Or.

Tôt le matin les vendeurs avaient installé leurs stands au grand bonheur des chineurs venus chercher, parfois de loin, les objets rares ou insolites.

Les organisateurs de la manifestation ont constaté une bonne participation du public et ont été satisfaits de la bonne fréquentation des stands de boissons et de petite restauration, et rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine, pour une nouvelle édition.



Le marché aux puces de Mittlach, dans son cadre de verdure



Association « Les Jonquilles »

Nettoyage annuel des sentiers

Début juillet est - pour les jeunes de l'association « Les Jonquilles » - synonyme de nettoyage des sentiers menant au Kastelberg, besogne qu'ils effectuent d'ailleurs de bon cœur. Ils ont donc passé la matinée sur les sentiers pour les dégager et les rendre praticables.

Leur travail effectué, ils sont redescendus au village pour un barbecue chez Guillaume DURR, et le soleil et la chaleur étant de la partie, ils se sont remis de leurs efforts par une séance de détente dans sa piscine.



En route pour quelques heures de labeur



Au départ du sentier du Kastelberg

Association « Les Jonquilles »

Pêche amicale

C'est sous un ciel nuageux mais sans pluie que l'association "Les Jonquilles" avait rendez-vous le dimanche 4 octobre, à partir de 9 h 00, à l'étang de pêche Mathias Zinglé de Mittlach, pour passer une agréable journée à taquiner le poisson ; sans grand succès pour certains avec seulement quelques prises. Mais fort heureusement l'association compte de bons pêcheurs qui purent fournir suffisamment de poissons pour le repas de midi.

De belles truites furent cuisinées en papillote, accompagnées de toutes sortes de salades. Pour les plus gourmands, le déjeuner se termina sur une note sucrée.

L'après-midi, certains ont continué à pêcher pendant que d'autres profitaient du calme de ce lieu, coloré par un bel automne.

C'est seulement en début de soirée que les membres se sont quittés, ravis de leur journée.



Après l'effort, le réconfort



L'âge tendre

L'Age tendre est la dénomination du groupe des aînés de Mittlach qui participent depuis peu aux activités que leur propose Stéphanie ROSÉ.

Interrogée sur ses motivations et le fonctionnement de cette activité, voici ce qu'elle nous en dit :

« Une nouvelle activité à Mittlach a vu le jour en Octobre, c'est une suite logique de ma formation d'auxiliaire de vie sociale. On nous a énormément parlé de l'isolement des personnes âgées et les intervenants du centre de formation nous ont très bien conseillé et orienté sur les différentes activités que l'on peut mettre en place. Et c'est grâce à ces petites ficelles que je me disais qu'il y avait quelque chose à faire à Mittlach.

Ce qui est sûr, c'est qu'il faut beaucoup de motivation et d'énergie, mais en vous voyant sourire et être heureux, on oublie tous les petits soucis d'organisation.

Je voudrais remercier la municipalité et l'association des Jonquilles ; sans leur aide, mon projet n'aurait jamais abouti ou vu le jour. Mes remerciements vont également à Frédérique LEBEGUE, notre intervenante sportive qui nous accompagne durant les séances de gym et les activités à la piscine de Munster ; mais encore à Rémy HEIMBURGER, un jeune retraité qui a tout de suite dit oui pour animer les après-midi dansantes.

Mais je voudrais également vous remercier, vous les personnes retraitées qui avez cru en moi et en mes activités. J'espère que le planning que je vous propose jusqu'au mois de juin vous convient, et bien entendu, je déposerai dans vos boîtes aux lettres les programmes avec talon-réponse pour les mois à venir.

Pour conclure, je vous propose de méditer sur trois citations qui semblent bien en rapport avec mon activité :

« La relation d'aide est basée sur le principe, que chaque personne possède en elle-même les éléments de réponse à chaque problème »

« L'écoute, c'est être et prendre le temps d'aider l'autre, mais également s'aider soi-même »

« La bienveillance c'est :

De savoir s'émerveiller comme un enfant

De rire de bon cœur en agréable compagnie

De savoir dire « Je t'aime »

De s'autoriser des moments de tendresse

D'avoir assez de grandeur d'âme pour pardonner

De regarder un bon film et de laisser libre cours à ses sentiments

De regarder ce qui a été accompli et non ce qu'il me reste à faire

D'être maître de soi-même et non des autres

De posséder l'humour nécessaire pour surmonter les difficultés de la vie

De reconnaître que le négatif existe, mais de décider de ne pas lui ouvrir la porte

De ne pas se prendre au sérieux

De donner un sens à sa vie »

L'âge tendre

Programme des activités de janvier à juin 2010

Date	Activité	Lieu	Horaires	A emporter	Payante
Jeudi 7 janvier 2010	Gym	Salle des fêtes Mittlach	14h à 16h	Coussin	Non
Lundi 11 janvier 2010	Piscine	Piscine de Munster	14h à 16h		Oui
Jeudi 21 janvier 2010	Gym	Salle des fêtes Mittlach	14h à 16h	Coussin	Non
Jeudi 28 janvier 2010	Jeux et goûter	Salle des fêtes Mittlach	14h30 à 17h		Non
Jeudi 04 février 2010	Gym	Salle des fêtes Mittlach	14h à 16h	Coussin	Non
Jeudi 25 février 2010	Gym	Salle des fêtes Mittlach	14h à 16h	Coussin	Non
Lundi 08 mars 2010	Piscine	Piscine de Munster	14h à 16h		Oui
Jeudi 11 mars 2010	Gym	Salle des fêtes Mittlach	14h à 16h	Coussin	Non
Jeudi 18 mars 2010	AM dansante	Salle des fêtes Mittlach	14h30 à 18h		Oui
Jeudi 25 mars 2010	Gym	Salle des fêtes Mittlach	14h à 16h	Coussin	Non
Jeudi 1 ^{er} avril 2010	Gym	Salle des fêtes Mittlach	14h à 16h	Coussin	Non
Lundi 19 avril 2010	Piscine	Piscine de Munster	14h à 16h		Oui
Jeudi 29 avril 2010	Ballade	A voir selon météo	13h30 à 16h		Non
Jeudi 06 mai 2010	Gym	Salle des fêtes Mittlach	14h à 16h	Coussin	Non
Lundi 17 mai 2010	Piscine	Piscine de Munster	14h à 16h		Oui
Jeudi 27 mai 2010	Gym	Salle des fêtes Mittlach	14h à 16h	Coussin	Non
Jeudi 03 juin 2010	Jeux et goûter	Salle des fêtes Mittlach	14h30 à 17h		Non
Jeudi 17 juin 2010	Gym	Salle des fêtes Mittlach	14h à 16h	Coussin	Non
Jeudi 24 juin 2010	Repas	Ferme auberge	11h à 17h		Oui

L'âge tendre

Petite rétrospective des animations qui ont déjà eu lieu :

L'après-midi dansante du jeudi 8 octobre



Une séance de gymnastique



Association « Appel »

Suite aux rumeurs concernant l'avenir de Mittlach, quelques habitants du village et de la vallée se sont unis pour lancer un appel, appel à l'information, appel à la concertation, appel à la réflexion, appel à la transparence, appel à la raison, appel aux propositions, appel au respect et, s'il le faut, appel à la résistance...

Ainsi est née :

A P P E L

Association pour la Protection du Patrimoine Environnemental Local

L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 16 septembre 2009 en présence de plus d'une quarantaine de personnes. Parmi les 10 membres fondateurs, ont été élus à la présidence Dominique NEFF, à la vice-présidence Daniel MICLO, à la trésorerie Nicolas SCHARFF, et au secrétariat Martine ECK. Les statuts ont été déposés au Tribunal d'instance.

L'association compte aujourd'hui plus d'une soixantaine de membres venus d'horizons divers, et son nombre va croissant, l'intérêt pour ce magnifique vallon dépassant largement ses limites géographiques.

L'objet de cette association est avant tout de protéger la qualité de vie que les habitants de Mittlach ont le bonheur d'avoir encore. Qualité de vie qui devient si rare de nos jours, et qui fait la valeur de ce village. Protéger également un patrimoine naturel exceptionnel, emblème de la vallée, qui doit être préservé de toute atteinte néfaste.

Il s'agit de proposer, face à des projets insensés et mal réfléchis, des mesures alternatives respectueuses de l'homme et de l'environnement, dans les domaines du tourisme et de la nature, voire des petites industries, en concertation avec les instances officielles.

Pour ce faire, l'association s'efforcera d'obtenir des informations transparentes de sources variées afin de pouvoir étudier l'impact effectif sur le plan local. Ces informations seront transmises par le biais des médias ou lors de réunions ouvertes afin de sensibiliser la population sur tous les aspects d'éventuels projets en cours. L'association exigera qu'aucune réalisation ne se fasse sans concertation, information et approbation des principales personnes concernées.

Pour tous renseignements, voici les coordonnées de l'association :

Adresse du siège : 56 rue Erbersch – 68380 Mittlach

N° de téléphone du responsable : 03 89 77 72 85



Mittlach aujourd'hui, mais demain ?

Association de Gestion de l'Enfance et de la Jeunesse

« Les Trolles » et « Les Ados »

L'Association de Gestion regroupe deux activités :

« **Les TROLLES** » est une structure périscolaire qui accueille les enfants scolarisés des communes de Mittlach, Metzeral et Sondernach âgés de 3 ans à 11 ans, le matin dès 7 h 00. Des animatrices diplômées encadrent les enfants avant l'école, les prennent en charge à la pause méridienne puis à la sortie de l'école. Différentes activités sont proposées après le goûter : l'aide aux devoirs, des activités ludiques (jeux, dessins, ...). Outre le périscolaire cette structure gère également l'activité d'accueil de Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), des mercredis ainsi que pendant les petites et les grandes vacances.

« **Les ADOS** » concerne les jeunes de 11 à 16 ans. Deux soirées leur sont réservées en semaine, le mardi de 17 h 30 à 19 h 00 et le vendredi de 19 h 30 à 21 h 00. L'accès est libre, l'encadrement est assuré par Patricia essentiellement.

Les jeunes font diverses activités tant au local jeunes situé dans la maison des associations (en face de l'usine Bel Air) ou encore dans les locaux des Trolles. Des sorties ponctuelles ont lieu, cinéma, soirée pizza, ...

INSCRIPTIONS

- Un formulaire est à retirer à la structure et à remplir par les parents
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile est à fournir
- A communiquer : le numéro CAF, le numéro de sécurité sociale, le carnet de santé pour les vaccins obligatoires en collectivité

Activités des vacances de Noël aux « TROLLES »

Ensemble avec les animateurs, les enfants vont créer :

- des décors de Noël pour une table de fête
- des sujets à accrocher au sapin
- des cartes de vœux pour Noël et la nouvelle année

Activités des ADOS

Les Ados se retrouveront pour deux sorties : luge ou raquette selon la météo.

La page des jeunes

**Ils ont eu 18 ans cette année
Que font-ils ?**

**FUCHS Caroline, née le 14 avril 1991
domiciliée 18, rue Erbersch**



Études :

- Bac S au lycée Kirschleger de Munster.
- Actuellement en Brevet Professionnel de préparatrice en pharmacie (diplôme préparé en alternance à la pharmacie Zimmermann de Munster).

Profession future :

Préparatrice en pharmacie.

Loisirs :

Ski, bricolage et lecture.

Avis sur le village :

Calme et accueillant, c'est le village de mon enfance, dans lequel je me suis épanouie grâce à sa tranquillité et à la gentillesse des personnes qui y demeurent. En espérant qu'il reste tel qu'il est pour permettre à un grand nombre de villageois de profiter du calme de la nature.

La page des jeunes

Ils ont eu 18 ans cette année Que font-ils ?

**NEFF Martine, née le 22 juin 1991
domiciliée 48, rue Erbersch**



Études :

- Bac Littéraire au lycée Kirschleger de Munster
- Actuellement je fais une licence en langues étrangères appliquées à l'université de Strasbourg où j'étudie la francophonie, l'allemand, l'anglais, le japonais ainsi que d'autres matières.

Profession future :

Pour l'instant mon avenir n'est pas encore tracé mais je sais les possibilités que m'offrent cette voie. Je peux me tourner vers les métiers de la traduction, de l'enseignement ou encore vers la communication et le marketing. Je projette également de partir en Allemagne dans une université d'été, afin d'améliorer mon allemand.

Loisirs :

La danse (je suis inscrite à un cours de danses de couples où je me rends une fois par semaine), le cinéma et l'opéra.

Avis sur le village :

Mittlach est peut-être un petit village qui est situé au fond de la vallée, mais je trouve que c'est ce qui fait son charme. On est à la fois proche de la nature ainsi que des habitants.

C'est un endroit tranquille sans pour autant coupé du monde. On peut se promener et admirer les beaux et nombreux paysages qui sont également des atouts.

J'aime Mittlach parce que je vis ici depuis que je suis née; on s'y sent bien ; c'est un endroit paisible ; et j'aime être proche de la nature.

La page des jeunes

Ils ont eu 18 ans cette année Que font-ils ?

**SPENLÉ Pierre, né le 20 septembre 1991
domicilié 14, rue Principale**



Études :

- Bac S au lycée Kirschleger de Munster.
- Actuellement en Prépa intégrée en école d'ingénieur à l'UTBM (Université Technologique de Belfort-Montbéliard) en vue d'une spécialisation en génie électrique et système de commandes.

Profession future :

Ingénieur en génie électrique et système de commandes.

Loisirs :

VTT, ski, marche.

Avis sur le village :

Le fait d'habiter un village calme comme Mittlach est vraiment plaisant. De plus, étant passionné de sports de montagne, comme le ski et le VTT, Mittlach me permet d'exercer pleinement mes passions, que ce soit en hiver, comme en été, dans un cadre naturel préservé.

La 10ème légende du Saurunz

Roméo et Juliette au Saurunz

Avant de vous narrer cet épisode, je tenais à vous avertir que toute ressemblance avec des personnes ayant existé ou existantes est le fruit du plus grand des hasards ; surtout que cette histoire s'est passée il y a cent ans. Il y a donc, de toute manière, prescription.

L'été 1909 avait été magnifique, chaud et sec après un printemps humide. Les prés du Saurunz étaient les derniers à être fauchés et les gerbes s'étalaient en dessin géométrique vers la Fecht, rivière qui coule toujours encore au Haut-Mittlach.

La mère, accompagnée de ses deux filles, Marie (di Mey) âgée de 18 ans et Catherine (di Cath) 8 ans, s'était levée tôt pour « Wahja », c'est-à-dire aérer et retourner le foin afin d'en accélérer le séchage.

Vers midi elle décidèrent de faire une pause et elles allèrent s'asseoir sur le talus à l'ombre d'un vieux noyer. Elles sortirent le pain, le fromage et la boisson de leur panier tout en bavardant.

Mey était restée debout et sa mère l'interpella : « Pourquoi restes-tu plantée là, viens donc t'asseoir et d'ailleurs, tu ne devrais pas sortir ton ventre ainsi ! »

Cette remarque déclencha l'incident ! Mey éclata en sanglots et fut secouée par des pleurs et des gémissements : « Je suis une misérable, je suis enceinte de plusieurs semaines, et je porte en moi une malédiction ! ». La mère resta sans voix, comme frappée par la foudre. Lentement elle se leva et Mey se jeta dans ses bras, les deux femmes s'étreignirent tout en geignant.

Puis vint la question : « Fan Wena ? De qui es-tu enceinte ? »

Après un long silence la réponse tomba : « De Camil's Mâthis ! »

A ces mots, la mère, pourtant si solide, vacilla.

« Was? Der Camil's Mâthis! Oh ney, àlla, awer nett Saller! » (Quoi, le Mathieu des Mâthis, Oh non, tous, sauf celui-là !)

En effet, depuis des générations les deux familles - les Camil's et les Pflatscher - étaient en conflit permanent pour d'interminables histoires de limite de terrains et de droit de pâturage. Et qui plus est encore, la semaine dernière, le père avait encore répété à ses deux filles : « Si un jour vous me présentez un futur gendre et que celui-ci est honnête et travailleur, je l'accepterai pauvre ou riche... sauf s'il est de la famille des Camil's, car je ne veux aucun lien avec ces excités ».

Sous le coup de l'émotion, le groupe des trois femmes se mit en route vers le Saurunz ; le séchage du foin était tout à coup devenu une tâche secondaire.

Dix minutes plus tard, ce fut le père qui encaissa le choc. Après avoir appris la nouvelle il fut sur le point de faire un coup de sang. Hurlant, il monta et descendit trois fois l'escalier de l'étage, puis toujours vociférant, endossa son costume du dimanche et partit avec fougue vers la maison des Camil's.

On ne sut jamais comment les choses se passèrent là-bas, toujours est-il que les deux pères de famille allèrent ensuite au presbytère voir le curé. Il fut décidé que le mariage aurait lieu le plus tôt possible.

Cette nouvelle se répandit dans le village comme une traînée de poudre et tout le monde se posait les mêmes questions : « Comment feront-ils pour effacer des années de conflits, y aura-t-il des disputes, voire des bagarres, pendant le mariage ? »

Mais les craintes furent vaines, le mariage se fit d'une façon digne, malgré quelques rigidités au départ. L'église de Mittlach était pleine jusqu'au dernier rang et le curé fit un sermon magistral.

Le repas dura pratiquement trois jours avec des interruptions pour nourrir et traire les vaches. Lorsque les deux pères, Camil's et Pflatscher rongèrent le même os de jambon, le signal fut donné et l'assemblée fut parcourue par un enthousiasme délirant.

Les Gàsperi, les Hacker, les Büass et les Franzis, étaient tous venus avec leurs instruments de musique : accordéons, harmonicas et cors. Pendant trois jours on chanta, en alsacien, en français, en allemand et les couples de danseurs évoluèrent avec entrain et plaisir.

De mémoire de Mittlachoïse on avait rarement vu un mariage aussi gai et si intéressant. Car cet incident - qui au début ressemblait à une catastrophe - fut finalement le point de départ d'une entente fraternelle entre les deux familles.

Rémy JAEGLE

Septembre 2009.

D'après une histoire d'André GSELL.



Un peu d'histoire

Le premier citoyen de Mittlach

Mittlach a fêté en 2008 son centième anniversaire.

Cet événement a fait ressurgir dans l'esprit de Jean-Marie ARNOLD, enfant de Mittlach établi à Dannemarie, le souvenir de l'inscription sur les registres de l'état-civil de la toute nouvelle commune, du « premier citoyen ».

Voici ses écrits :

Moi-même suis un enfant de Mittlach, né le 13 décembre 1942, de Jean ARNOLD et Marie BATO. Jean ARNOLD qui était surnommé « der Schniederla », était domicilié n° 61B, Mittlach le Haut, actuelle maison de Louise STPAFER (qui est ma sœur).

Ce dimanche-là, 30 août 2008, fête du Centenaire de Mittlach, j'étais évidemment présent, avec les copains de la classe 1942 : Erika, Rudi... et d'autres, et notamment les enfants de nos vénérables instituteurs, Madame et Monsieur HALLER ; Guiguite, François, Jean et Raymond. Ce fut une magnifique journée de retrouvailles. Nous avons plein de souvenirs à nous raconter. Et l'organisation de la journée fut une réussite.

Au moment des discours officiels, le Maire Bernard ZINGLÉ a pu déplorer qu'à Mittlach il n'y ait, hélas, aucun centenaire qui aurait pu représenter dignement l'événement. Mais, disant cela, j'avais presque envie de le rejoindre au micro pour évoquer la mémoire du premier citoyen de Mittlach - et qui aurait été ce centenaire. Il s'agit de Frédéric BATO, né le 21 mai 1908. Il est décédé le 26 novembre 1978 à Mittlach. Vous le connaissez peut-être mieux sous son diminutif de « Frédi », son épouse était la « Peter-Lisi » ; ils habitaient « em hinteren-meddlan », la maison attenante à la route et qui avait appartenu à la famille depuis les années 1600. Ils n'ont pas eu d'enfants et leur mémoire est déjà bien éteinte. Il se trouve que ce « Frédi » était le huitième enfant des mes grands-parents maternels, frère de ma mère (BATO Marie, née en 1902, mariée à ARNOLD Jean : surnom Schniederla !)

En 1908 l'Alsace était intégrée au Reich allemand (depuis le Traité de Francfort de 1871) et Mittlach était un hameau administré par la commune de Metzeral. Mais la mésentente avec Metzeral était d'une telle gravité que le Kaiser Guillaume II accéda à la demande de séparation des deux communautés. Et le 1^{er} avril 1908 Mittlach devint Commune à elle seule. Très vite on édifia une mairie et une école, plus tard, une église....

Ainsi le premier enfant à être inscrit sur les registres d'Etat-Civil de Mittlach fut mon oncle « Frédi ». Naturellement, ses parents le prénommèrent « Frédéric Guillaume », sans doute en hommage à l'empereur qui avait autorisé la partition d'avec Metzeral. Et, faveur exceptionnelle, le Kaiser octroya aux heureux parents une allocation de 80 Reichsmark. Ce qui équivaut, en valeur d'aujourd'hui, à environ 300 euros (ou encore 2 000 francs). Sachant le niveau de vie de l'époque, c'était une belle somme.

« Frédi » a été sa vie durant bûcheron à la commune de Mittlach. Il exploitait aussi un petit élevage de vaches laitières, faisait son foin sur les prés de la Drassel-matte, non loin du Langenwasen.

En mémoire de mon oncle Frédi,
Son neveu, Jean-Marie ARNOLD,
Novembre 2009

Retrouvez ci-après 2 clichés de Frédéric BATO

Informations diverses

La Direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Haut-Rhin nous prie de communiquer :

Mise en ligne des résultats du contrôle sanitaire de l'eau du robinet

La qualité de l'eau du robinet est une préoccupation croissante chez nos concitoyens, d'autant plus légitime que l'eau du robinet est susceptible d'avoir un impact sur leur santé.

D'après le baromètre santé environnement 2007 de l'INPES, 72 % des consommateurs s'estiment bien informés sur les effets sanitaires liés à la consommation d'eau de mauvaise qualité, mais seulement la moitié des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'information reçue sur la qualité de l'eau dans leur propre commune. Environ les deux tiers (68 %) des individus disent boire de l'eau du robinet, 24 % déclarant en consommer exclusivement et 43 % occasionnellement, tandis qu'un peu moins d'un tiers d'entre eux déclarent boire uniquement de l'eau en bouteille. En tête des motifs de non-consommation de l'eau du robinet, figurent le mauvais goût pour 63 %, puis pour plus de la moitié des non-consommateurs, le manque de confiance dans l'eau de la commune et la présence de calcaire. Enfin, $\frac{3}{4}$ des enquêtés expriment un bon niveau de satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau du robinet, ce chiffre concordant avec d'autres enquêtes d'opinion récentes.

Cette étude souligne la nécessité de fournir une information adaptée contribuant ainsi à donner confiance au consommateur d'eau dans le produit qui lui est délivré sans alternative.

La réglementation prévoit que les usagers puissent disposer régulièrement d'une information transparente et actualisée sur la qualité de l'eau potable :

- le maire affiche en mairie, sous deux jours ouvrés, les résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux ou une synthèse commentée de ces résultats ;
- l'abonné au service reçoit naturellement, avec sa facture d'eau, une synthèse sur la qualité de l'eau qui lui a été délivrée l'année précédente.

Afin de pouvoir répondre à ces enjeux, le ministère de la santé dispose depuis 1994 d'une base de données nationale qui regroupe l'ensemble des résultats d'analyses du contrôle sanitaire mis en œuvre par les DDASS, base à partir de laquelle les DDASS réalisent les bulletins d'analyses pour affichage en mairie, la synthèse annexée à la facture d'eau, ainsi que divers rapports de synthèse sur la qualité de l'eau.

Afin d'améliorer l'information du public dans ce domaine, le ministère de la santé a mis au point un outil informatique permettant au consommateur d'avoir accès sur Internet aux résultats des analyses du contrôle sanitaire réalisées dans la commune. Cette fonctionnalité est désormais opérationnelle sur le site Internet :

www.eaupotable.sante.gouv.fr

L'internaute choisit dans la liste déroulante le département ainsi que la commune auxquels il souhaite accéder : apparaissent alors les résultats de la dernière analyse d'eau potable réalisée dans la commune sélectionnée, avec mention de la date, de la commune ainsi que du lieu du prélèvement. Le bulletin indique si l'analyse est conforme ou non, en différenciant la bactériologie de la physico-chimie. S'il le souhaite, l'internaute peut également avoir accès aux résultats des analyses réalisées à des dates antérieures.

Mise en place du passeport biométrique

Jusqu'au 8 juin dernier, la mairie de Mittlach instruisait les demandes de passeports électroniques. Depuis le 9 juin, date de la mise en œuvre du **passeport biométrique**, les demandes peuvent être déposées, **au choix du demandeur, exclusivement** dans l'une des 27 communes suivantes du Haut-Rhin ou dans une commune d'un autre département :

Altkirch, Andolsheim, Cernay, Colmar, Dannemarie, Ensisheim, Ferrette, Guebwiller, Habsheim, Huningue, Illzach, Kaysersberg, Masevaux, Mulhouse, **Munster**, Neuf-Brisach, Ribeauvillé, Rixheim, Rouffach, Saint-Amarin, Saint-Louis, Sainte-Marie-Aux-Mines, Sierentz, Thann, Wintzenheim, Wittelsheim et Wittenheim.

A la mairie de Munster, l'instruction des dossiers s'effectue tous les jours de la semaine (sauf les mercredis après-midi et samedi matin) de 8 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30.

Le passage du passeport électronique au passeport biométrique s'inscrit dans une logique de lutte contre la fraude documentaire, conformément au règlement européen du 13 décembre 2004.

La différence essentielle entre l'actuel passeport électronique et le passeport biométrique, c'est la puce électronique qui comporte, en plus de la photo du titulaire, deux empreintes digitales (uniquement à partir de 6 ans).

La procédure : Lors de votre passage en mairie avec toutes les pièces nécessaires, l'agent vous fera remplir un formulaire de demande à signer (les formulaires de demandes peuvent également être retirés à la mairie de Mittlach). Ensuite les empreintes de huit doigts seront numérisées. Les enfants de moins de 6 ans seront dispensés de cette opération. Grâce à une liaison sécurisée, la Préfecture réceptionnera les dossiers et vérifiera la conformité aux règles en vigueur, avant d'autoriser la fabrication et la délivrance du passeport. Environ 3 semaines après votre visite en mairie, votre passeport sera, théoriquement, disponible. Il devra être retiré obligatoirement à la mairie du lieu de dépôt et ce, uniquement par son titulaire ou, pour les mineurs, par le représentant légal ayant fait la demande. Le passeport sera valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les mineurs.

Les nouveaux arrivants

L'année 2009 a été l'occasion pour sept personnes de venir s'installer dans notre beau village, en voici la liste :

Monsieur et Madame DORDAIN Patrick et Murielle au 7, Chemin des Noisetiers.

Mademoiselle DEN DRIJVER Cindy (compagne de Michaël JAEGLE) au 8, rue du Haut-Mittlach.

Monsieur et Madame BRIEUX Pascal et Christel, leur fils Julien, ainsi que M. LAFORÊTS Vincent au 5, rue Principale.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue

Etat–Civil

Naissances

Le 1^{er} août 2009 est né à Colmar **Léonard**, Marie, Bernard, Francis.

Fils de Franck MEYER-WACKENTHALER et de Astrid MARÉCHAL, il comble de bonheur ses parents, domiciliés au 1, rue Raymond Poincaré à MITTLACH.

Le 19 octobre 2009 est née à Colmar **Heidi**.

Si elle n'est pas citoyenne de Mittlach, elle y a cependant des attaches puisque premier enfant du Directeur de la classe unique Gérard SCHICKEL et de son épouse Karen HOFFMANN domiciliés à Breitenbach.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue à Léonard et Heidi.

Décès

Le 24 juillet est décédé à Colmar, **Monsieur Gérard LAMBERGER**.

Né le 30 décembre 1943 au foyer des époux Charles Lamberger et Claire Dierstein à Mittlach, il a passé son enfance au village, avec son frère Armand, hélas décédé en 2004. Le 27 août 1965 il avait pris pour épouse Monique Weigel, elle aussi originaire de Mittlach. 4 enfants ont égaillé leur foyer. Ils sont tous mariés. Véronique a épousé Laurent Bettelé et est domiciliée à Munster, Jean-Luc s'est uni à Rita Baumert et est installé à Urschenheim, Yvan, marié à Kathia Schubnel vit à Mittlach, et Thierry et son épouse Isabelle Mebold habitent Metzeral. Tous les quatre ont des enfants et M. Lamberger était l'heureux papy de 10 petits-enfants.

Serrurier de métier, le défunt avait travaillé en son jeune âge pendant 5 années à Muhlbach pour le compte de l'entreprise Hausmann, puis les 25 années suivantes, chez Liebherr à Colmar, entreprise qu'il a quittée en 1992, suite à une invalidité.

Il consacrait son temps libre à son épouse, ses enfants et petits-enfants, non sans oublier sa maman, toujours en vie, à laquelle il rendait régulièrement visite dans sa maison de retraite. Il aimait entretenir son jardin, aller faire son bois en forêt, et s'y promener. De nature généreuse pour les grandes causes, il était aussi un passionné de football.

Ses obsèques ont été célébrées le 28 juillet 2009 à l'église de Mittlach, en présence de très nombreux parents et amis venus lui rendre un dernier hommage.

A son épouse, sa maman, ses enfants et petits-enfants, ainsi qu'à toute sa famille parente et alliée, nous présentons nos sincères condoléances.

Les grands anniversaires de l'année 2010

(les 80 ans et plus)

96 ans – Mme LAMBERGER née DIERSTEIN Claire, le 7.10.1914

94 ans – Mme FUCHS née FUCHS Marie-Hélène, le 26.08.1916

90 ans - Mme BUTTERLIN Marie Jeanne, le 18.06.1920

89 ans – Mme CHRISTMANN née BRUNN Marie-Madeleine, le 15.09.1921

88 ans – M. BATO Adolphe, le 30.07.1922

88 ans – Mme NEFF née NEFF Berthilde, le 23.11.1922

85 ans – Mme WEBER née JAEGLE Laurence, le 10.08.1925

85 ans – M. SPASSKI Alexandre, le 23.12.1925

84 ans – Mme DEYBACH née BATO Marie-Rose, le 29.01.1926

84 ans – Mme GORGUET née JAEGLE Hélène, le 24.12.1926

83 ans – Mme STAPFER née JAEGLE Marie-Marguerite, le 20.01.1927

83 ans – Mme BECKER née BATO Mathilde, le 16.05.1927

82 ans – Mme DIERSTEIN née GRUNENWALD Marie-Thérèse, le 05.09.1928

82 ans – Mme HAEUSSLER née JAEGLE Marie-Adèle, le 27.11.1928

81 ans - Mme SPASSKI née REIHNARD Marlyse, le 11.04.1929

81 ans – M. JAEGLE Adolphe, le 12.06.1929

81ans – Mme DECKER née NEFF Rosalie, le 11.09.1929

81 ans – Mme STAPFER née ARNOLD Jeanne Louise, le 19.12.1929

80 ans – M. JAEGLE Etienne, le 07.04.1930

80 ans – M. BATO Robert, le 17.07.1930

*A toutes et à tous nous présentons nos meilleurs vœux
de bonheur et de santé*